

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AVENUE LAURIER tenue le 15 mai 2013 à 19 h 00 à la salle du conseil d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont sous la co-présidence de Madame Marie Potvin, conseillère d'arrondissement et Monsieur Louis Moffatt, conseiller d'arrondissement à laquelle étaient présents :

Représentants des résidents

Madame Lise Martel
Monsieur André Laferrière
Monsieur Gérald Savoie
Monsieur Jos Réa

Représentants des commerçants

Madame Suzanne Bérubé
Monsieur Michel Brisson
Monsieur Émile Kutlu
Monsieur Marc Voizard

ainsi que :

Fonctionnaires

Monsieur Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement
Me Marie-France Paquet, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens/Secrétaire de l'arrondissement
Madame Sophie Laberge, Chef de division Voirie et Parcs
Madame Anne-Marie Poitras, Coordinatrice aux événements spéciaux
Monsieur Sylvain Leclerc, Chargé de communication

Invités

Madame Kathy David, Chef de division, gestion stratégique des réseaux d'eau

Les co-présidents déclarent la réunion ouverte à 19 h 00.

1. A DOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – POINTS À AJOUTER

Il est proposé par Monsieur André Laferrière, appuyé par Madame Suzanne Bérubé d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- Problématique de la vitesse et des vires sur l'avenue Laurier.

. Adopté à l'unanimité.

2. A APPROBATION DU COMPTE RENDU

Il est proposé par Madame Lise Martel, appuyé par Monsieur Gérald Savoie d'adopter le compte rendu du 25 mars 2013, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

3. P PRÉSENTATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Madame Kathy David, Chef de division, gestion stratégique des réseaux d'eau.

Madame David se présente et explique que la conduite d'aqueduc qui est dans l'infrastructure de l'avenue Laurier relève d'une autre direction que la sienne soit celle de l'eau potable.

Elle distribue un document d'une page intitulé « Travaux de reconstruction et d'aqueduc » daté du 15 mai 2013.

Elle explique ce qui suit :

- l'an dernier le gainage de l'égout entre Côte-Ste-Catherine et Durocher a permis sa réhabilitation;
- la conduite d'aqueduc de 400mm de Côte-Ste-Catherine à Durocher date de 1895 et la Direction de l'eau potable devra décider si elle sera gagnée ou reconstruite;
- les travaux ne pouvaient se faire de Durocher à Parc car pour installer la conduite d'égout la conduite d'aqueduc devait être remplacée;

- la conduite d'égout entre Durocher et Parc fera l'objet d'un remplacement par excavation et elle n'est pas en mesure d'indiquer les délais car le tout (eau et aqueduc) devra se faire ensemble;
- ces travaux seront coordonnés avec les travaux de surface prévus par l'arrondissement en 2014;
- des forages doivent avoir lieu les 22 et 23 mai (les commerçants demandent que les travaux aient lieu en août plutôt et surtout pas les jeudis, vendredis et samedis).

Les représentants des commerçants soulignent :

- les avantages de la technique du gainage;
- l'importance d'une bonne coordination des travaux (les travaux sur Peel en sont un bon exemple);
- la nécessité de soumettre un calendrier des travaux aux commerçants car ceux-ci doivent planifier leurs achats (les commerçants ne peuvent être avisés un mois d'avance);
- le besoin d'identifier un porteur de dossier auprès de la ville et l'importance pour la direction d'arrondissement de faire un suivi serré de ces échéanciers des travaux et d'éviter des interventions négatives comme celle effectuée dernièrement par Bell.

Madame David quitte la réunion.

Monsieur Leclerc quitte la réunion.

4. INTERVENTIONS PRÉVUES EN 2013

Madame Laberge explique les plantations qui sont prévues dans les bacs à fleurs. Elle circule des photos de ce qui est proposé.

Les représentants des résidents soulignent les dangers des bacs installés sur l'avenue Laurier (un accident a eu lieu la semaine dernière) et demandent s'il n'y aurait pas lieu de les rendre plus lumineux.

La problématique des trous d'arbres, des bacs verts et des bacs à béton est soulevée et le directeur d'arrondissement souligne qu'une solution sera trouvée. La proposition d'installer des jardinières est discutée. Les espaces verts près des stationnements doivent également être aménagés car ils sont d'apparence négligés.

Les commerçants soulignent l'aspect négligé de l'avenue Laurier et espèrent l'approbation de l'installation d'ornements sur l'avenue. Monsieur Proulx suggère que Madame Poitras devienne la personne responsable de ce dossier à l'arrondissement.

5. MANDAT DÉSIGN PARTICULIER

Monsieur Proulx distribue un document intitulé « Projet de mandat – Réaménagement de l'avenue Laurier ».

Il explique le cadre général du mandat, les objectifs du projet d'aménagement, les interventions prévues et le contenu du rapport qui comprendra l'analyse du milieu, la proposition d'aménagement et les impacts sur la circulation. Il explique aussi les modalités de réalisation qui comprendra des rencontres avec les membres du comité et les partenaires du milieu.

Monsieur Proulx indique qu'il souhaite inviter trois firmes. Il invite les membres du comité à lire le document et lui faire part de leurs commentaires.

Une question est soulevée quant à la manière d'impliquer les représentants du Plateau.

6. ÉVÉNEMENTS DE LA PLACE KATE MC GARRIGLE

Madame Poitras distribue un document concernant les travaux d'aménagement de la Place Kate McGarrigle notamment en ce qui concerne la sculpture.

Madame Poitras explique les travaux à venir à la Place Kate McGarrigle qui comprennent notamment l'installation d'une chaise, l'inauguration de la Place qui est prévue pour le 7 août 2013. Elle indique que la famille offre une exposition de photos par [REDACTED]

Les bancs installés à la place, bien que de couleur Outremont, détonnent dans cette place qui se veut moderne. On suggère d'installer une clôture en fer forgé vers l'arrière

La réunion prend fin à 21h05.